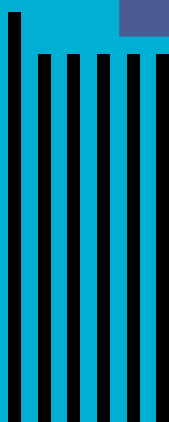


JOURNÉES EUROPÉENNES DU MATRIMOINE ET DU PATRIMOINE



9 SEPTEMBRE
AU 20 OCTOBRE
2024

EXPOSITION • CONFÉRENCE
VISITE GUIDÉE • CONCERT

Dossier

**Préserver notre service public
local de santé**

P. 8

Grand angle

**Les bibliothèques municipales
sont désormais gratuites**

P. 14

4 Instants choisis

8 Dossier

Préserver notre service public local de santé

14 Grand angle

Service public – Les bibliothèques municipales sont désormais gratuites

16 Actus

- 16 Vie démocratique – Les principales délibérations du conseil municipal
- 17 Vie pratique – Les bons réflexes pour une rentrée sereine
- 18 Vie associative – Cap sur le forum des associations
- 19 Solidarités – Au-devant des aidants
- 20 Découverte – Voici venu le temps des vendanges !
- 22 Temps fort – Une saison culturelle joyeuse et engagée
- 24 Patrimoine – Cécile Hertz-Eyrolles, Raspail et Poulaille à l'honneur
- 25 Mémoire – Cimetière de Cachan, la culture en héritage

26 Rencontre

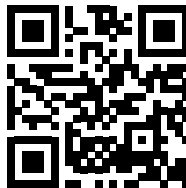
Martin Lichtenberg, les effets très spéciaux des mots

29 Tribunes

33 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches en ligne sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Ont participé à la rédaction de ce numéro : Anne-Sophie Campagne, Stéphanie Coye, Alain Jégou, Anne Locqueneaux - Suivi éditorial : Adeline Leroy - Visuel de couverture : Cithéa - Édition : Direction de la communication et de la proximité. Adresse : Hôtel de ville, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel : communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page : Pellicam + - Impression : Périgraphic - Tirage : 16 800 exemplaires. Régie publicitaire : MICRO5, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous en informer : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - Septembre 2024 N° 350

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINTS À LA MAIRE

1^{er} adjoint

Camille Vielhescaze

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe

Sandrine Churaqui

Solidarités et actions sociales, handicap, séniors

3^e adjoint

Julien Jabouin

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe

Caroline Carlier

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint

Mohammadou Galoko

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe

Laetitia Boutrais

Culture et patrimoine
Déléguée aux quartiers
Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint

Samuel Besnard

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint

Dominique Lanoë

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe

Céline Di Mercurio

Habitat et logement

10^e adjoint

Jacques Foulon

Développement économique

11^e adjointe

Katia Touchet

Petite enfance
Déléguée au quartier
La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe

Maëlle Bouglet

Santé et qualité de vie
Déléguée aux quartiers
Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe

Christine Rescoussié

Vie associative, relations internationales et jumelage

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtch Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Lionel Jeanjean

Bénévolat

Pour rencontrer vos élus : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



© Mathieu Delmestre

Un engagement constant pour la santé des Cachanais

À l'approche de la fin de la période estivale et de la fabuleuse aventure des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, j'ai le plaisir de vous retrouver pour cette nouvelle rentrée scolaire.

Durant l'été, les agents du service public communal ont œuvré pour que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions pour les enfants, les enseignants et les acteurs éducatifs dans nos écoles.

Malgré les incertitudes institutionnelles causées par le Président de la République, notre commune, comme toutes les autres, demeure un espace de stabilité assurant le bon fonctionnement des services publics de proximité, essentiels aux habitantes et aux habitants.

À Cachan, la santé de nos citoyens est une priorité dans l'action municipale, bien au-delà des compétences habituellement attribuées à une commune.

Comme nous le constatons, en France, ces dernières années, la pénurie de médecins généralistes, la fermeture de services hospitaliers et le désengagement progressif de l'État dans la santé publique ont laissé de nombreux citoyens en situation d'insécurité sanitaire.

Pour tenter de répondre à ces besoins et créer une offre de soins significative à Cachan, la Ville œuvre pour favoriser l'installation de médecins généralistes et spécialistes afin de garantir un accès à des soins de qualité pour tous.

Par ailleurs, le centre municipal de santé Georges Grün, fondé il y a près de 60 ans, incarne cette volonté d'offrir à chaque habitant, sans distinction, une médecine de qualité. Ce lieu s'est révélé, durant la crise de la Covid-19, être un pilier de notre système de santé local et, avec les soignants, il continue de jouer un rôle central en assurant des soins variés et en menant des actions de prévention et de santé publique en collaboration avec de nombreux partenaires.

Mais notre action ne s'arrête pas là. Grâce à une politique volontariste, nous renforçons notre réseau de soins, comme en témoignent l'installation du cabinet d'ophtalmologie, inauguré en septembre 2023, et de la Maison de santé pluriprofessionnelle des Terres de Bièvre, qui sera inaugurée fin septembre. À travers les pages du magazine municipal, vous découvrirez une partie de l'offre de soins et des acteurs engagés à Cachan pour la santé de nos concitoyens.

Avec la municipalité, nous continuerons à agir pour que tous les habitants de Cachan aient accès aux soins et à des services publics de qualité. Cet engagement, l'équipe municipale et moi-même le portons avec détermination.

À vos côtés,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



© Lionel Antoni

**BAL POPULAIRE
ET FEU D'ARTIFICE
INOUBLIABLE**

La Ville a célébré la Fête nationale dans une ambiance festive le dimanche 14 juillet au complexe Léo Lagrange.

De nombreux Cachanais et habitants des villes alentours ont pu profiter du bal populaire ainsi que du magnifique feu d'artifice et de ses projections visuelles.



Retrouvez la vidéo de cet événement sur la page Facebook ainsi que sur ville-cachan.fr



© Lionel Antoni



© Henri Perrot

**BONNE RENTRÉE AU COLLÈGE
AUX ANCIENS ÉCOLIERS DE CM2 !**

Le 28 juin, les élèves de CM2 se sont retrouvés au théâtre Jacques Carat pour une célébration festive marquant leur dernière année de primaire avant l'entrée au collège. La journée, ponctuée de moments festifs et de partage, a permis aux jeunes de conclure leur année sur une note joyeuse. Cap sur le collège désormais !



© Henri Perrot



© Henri Perrot

**RAFLE DU VEL'D'HIV' :
COMMÉMORER
LA MÉMOIRE**

Le 16 juillet dernier, au jardin du Vallon, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et les élus du conseil municipal ont rendu hommage aux victimes des crimes racistes et antisémites, ainsi qu'aux Justes de France lors du 82^e anniversaire de la commémoration du Vel' d'Hiv'. Cette cérémonie a désormais lieu sur l'esplanade Emma et Gaston Bourdon, Justes pami les nations, qui ont sauvé Hilda Klapisch et ses filles, au péril de leur vie.

LES TEMPS FORTS DES ANIMATIONS ESTIVALES

Sorties culturelles, activités sur des bases de loisirs ou escapades à la mer, initiations artistiques ou sportives, soirées conviviales, cinéma en plein air, stages de théâtre... Du 1^{er} juillet au 31 août, la Ville a proposé aux Cachanais de tout âge plus de 130 animations estivales.



Animations autour des Jeux olympiques dans les accueils de loisirs



Stage de hip-hop au gymnase Belle image



© Michel Aumercier

Renforcement musculaire au complexe sportif Léo Lagrange



© Yaniss Hammad

Atelier Crok'Art au parc Raspail



© Yaniss Hammad

Tournois sportifs au complexe sportif Léo Lagrange



© Feyrouz Amrane

Escapade liberté à Veules-les-Roses (Seine-Maritime)



© Ashli Sae Yang

SANTÉ

Préserver notre service public local de santé

Bien qu'elle ne soit pas une compétence communale, la Ville agit dans le domaine de la santé, avec l'appui de son réseau de partenaires, pour permettre à chacun de bien se soigner.

Selon l'Union régionale d'Île-de-France des professionnels de santé (URPS), plus de 60 % des Franciliens vivent dans un territoire où le nombre de consultations possibles, par an et par habitant, est inférieur à 2,5. Grâce à son implication de longue date dans le domaine de la santé, Cachan est parvenue à maintenir une offre de service public de qualité et d'accueil de nouveaux praticiens libéraux sur la commune.



Un service public essentiel

Bien que la santé ne relève pas de ses compétences, la Ville s'est très tôt mobilisée pour garantir un accès aux soins pour tous avec l'appui de partenaires tels que l'Agence régionale de santé (ARS) ou la communauté professionnelle territoriale de santé de la Bièvre (CPTS). L'ouverture en 1965 du centre municipal de santé Georges Grün (CMS) souligne cette prise en compte par la Ville des enjeux d'un service public de qualité dans le domaine de la santé. « Cet équipement a été construit pour mettre à

la portée de la population cachanaise une médecine de haute qualification et accessible à tous », déclarait ainsi Jacques Carat, lorsqu'il était maire de Cachan, à l'occasion de l'inauguration du CMS. 60 ans plus tard, force est de constater que l'existence d'un service public local de santé n'a jamais été aussi essentiel pour les habitants dans leur quotidien et en situation d'urgence. Ainsi, les équipes médicales du CMS ont été en première ligne face à la crise sanitaire liée à la Covid-19. « Nous nous sommes mobilisés pour lutter contre le développement du virus et mettre en place les protocoles de vaccination, rappelle Hugo Petit, médecin directeur du CMS. Nous avons su nous adapter, jour après jour, et partager nos forces. Cette crise sanitaire a souligné l'importance du rôle des communes, et l'avantage d'avoir un tel équipement de santé public dans la ville. »

Des soins de qualité et accessibles

« Aujourd'hui, le CMS est l'outil essentiel de nos politiques publiques de santé, précise Maëlle Bouglet, adjointe à la maire de Cachan en charge de la Santé. Il étoffe l'offre de soins existante en assurant des prestations médicales de qualité. » Situé en centre-ville, le CMS accueille tous les publics. « 70 % de notre patientèle est cachanaise, et 30 % de celle-ci vient d'une autre commune »,

“Le centre municipal de santé est l'outil essentiel de nos politiques publiques de santé.”

Maëlle Bouglet, adjointe à la maire en charge de la Santé

relève Hugo Petit. À l'année, le CMS reçoit plus de 7 000 patients. Parmi eux, les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire, anciennement couverture maladie universelle (CMU), et de l'aide médicale d'État (AME). De même, 4 300 personnes environ y ont leur médecin traitant. Le centre est conventionné secteur 1, c'est-à-dire sans dépassement d'honoraires et suivant la tarification de la Sécurité sociale, sauf pour certains actes dentaires. Grâce à son conventionnement avec certaines mutuelles, la plupart des usagers n'ont pas à faire d'avance de frais. Par ailleurs, la vingtaine de professionnels de ce centre est rémunérée par la Ville de Cachan. « Nous avons la volonté de rendre service, au sens d'un service public, à nos patients », précise le docteur Petit. L'établissement accueille aussi des jeunes externes en médecine ou des élèves infirmiers en formation. Autre atout, l'offre de soins proposée est large. Elle va de la médecine générale à plusieurs spécialités comme la cardiologie, la diabétologie, l'endocrinologie,



© Yaniss Hammad

l'oto-rhino-laryngologie, la gynécologie ou encore l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse. Deux kinésithérapeutes y pratiquent des soins, ainsi que des dentistes et une orthodontiste. De même, le CMS comprend un service d'actes et de soins infirmiers, et suite au départ à la retraite d'un de ses spécialistes en radiologie, une convention a été passée avec le centre d'imagerie médicale, situé 2 rue Raspail à Cachan. Enfin, la Ville et l'association cachanaise de soins et maintien à domicile proposent un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) aux seniors cachanais. Cette prestation, assurée par une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières et d'aides-soignants, permet la réalisation des soins d'hygiène et infirmiers

“La Ville a su créer des relations stables et solides avec les acteurs de la santé pour maintenir une offre de soins pérenne sur la commune.”

Hélène de Comarmond,
maire de Cachan

prescrits par le médecin au regard de leur état de santé 7j/7, de 8h à 20h. Un accompagnement psychologique est également assuré par une psychologue salariée du SSIAD. L'association dispose d'une équipe spécialisée pour la prise en charge de patients atteints d'Alzheimer ou de maladies neuro-dégénératives, composée de rééducateurs et d'un assistant en soins en gérontologie. Les interventions sont réalisées à domicile, sur prescription médicale, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, sauf week-end et jours fériés. Le coût des prestations est pris en charge directement et intégralement par l'Assurance maladie, sans aucune avance de frais.

Vaccinations et prévention toute l'année

Le centre municipal de santé développe des actions de santé publique en partenariat avec les services de l'État, le Département du Val-de-Marne ou encore le centre communal d'action sociale (CCAS). Dès six ans, les enfants cachanais peuvent y être vaccinés gratuitement un jeudi par mois, sans rendez-vous. L'équipement participe aussi aux campagnes de dépistage du

cancer du sein ou du VIH. Cette année, le CMS a organisé la vaccination contre le papillomavirus aux collèges Victor Hugo et Paul Bert, ainsi que dans deux autres collèges. Souhaitant agir au plus près des publics, les soignants du CMS n'hésitent pas à se déplacer auprès des personnes âgées de la résidence autonomie du Moulin ou auprès des jeunes des établissements scolaires pour les sensibiliser à l'obésité, aux méfaits de la sédentarité ou à l'importance de l'hygiène bucco-dentaire. Des ateliers se sont ainsi tenus sur ce dernier thème dans près de 60 classes élémentaires cachanaises, et plus de 300 jeunes ont été sensibilisés aux enjeux de l'équilibre alimentaire lors des Olympiades scolaires l'an passé. Enfin, les équipes du CMS se sont impliquées dans l'organisation de *What's up ?*, première édition des Rencontres pour le bien-être et la santé mentale des jeunes qui s'est déroulée en octobre dernier au centre socioculturel Lamartine. Près de 250 jeunes cachanais ont participé à ce temps fort, issu des engagements pris par la Ville dans le cadre de la concertation jeunesse #TaParoleCompte qu'elle a initiée.

“La Ville a facilité l’installation de notre cabinet d’ophtalmologie.”

Juliette Knoeri,
chirurgienne ophtalmologiste

Parole à...

Docteur Hugo Petit,
médecin et directeur du centre
municipal de santé Georges Grün



© Alain Jégou

“ Le CMS est avant tout un équipement de santé. Il pratique une médecine de premier recours, que ce soit pour la médecine générale ou la médecine spécialisée. La qualité des soins est la même qu’ailleurs. Cependant, nous avons quelques particularités. Nous faisons partie

du service public communal. L’ensemble des médecins est rémunéré par la collectivité et notre cahier des charges nous demande d’appliquer autant que possible le tiers payant, voir le tiers payant intégral. La majorité des Cachanais qui fréquentent le CMS n’ont pas à faire une avance des frais pour leurs consultations. Malgré le contexte tendu, nous prenons du temps avec nos patients pour faire de la prévention individuelle lors des consultations. C’est le cas avec notre cabinet dentaire. Nos équipes mènent également des actions de santé publique en ville et nous organisons des séances de vaccinations gratuites ou des dépistages tout au long de l’année.

Cet événement a mobilisé de nombreux partenaires dont le point accueil écoute jeunes (PAEJ) géré par l’association Espoir, qui accueille et accompagne des adolescents et jeunes adultes en difficulté ainsi que leurs familles.

L’installation de nouveaux praticiens libéraux

Consciente que sa seule action ne suffira pas à endiguer l’actuelle pénurie médicale, la Ville de Cachan met en œuvre les conditions pour favoriser l’arrivée de nouveaux professionnels libéraux et renforcer ses partenariats, comme la CPTS de la Bièvre avec laquelle elle travaille en réseau. « Nous jouons un rôle de facilitateur pour la venue de nouveaux praticiens libéraux, indique Maëlle Bouglet. Dès que nous sommes sollicités, nous analysons leurs besoins, étudions les possibilités de leur emménagement et favorisons leur installation. » Cette politique volontariste commence à produire ses effets.

De nouveaux généralistes, spécialistes ou professionnels du paramédical s’implantent à Cachan, à l’image du cabinet d’ophtalmologie situé en centre-ville,

sur rue Camille-Desmoulins. Ce dernier, ouvert depuis août 2022, est composé de trois chirurgiens ophtalmologistes et de deux orthoptistes, ce cabinet a tout de suite trouvé sa patientèle. « Lorsque nous avons travaillé notre projet, nous avons contacté la mairie. Cette dernière nous a proposé un local qu’elle a rénové. Maintenant nous en sommes locataires », indique Juliette Knoeri, ophtalmologiste. Deux ans après, les praticiens du cabinet d’ophtalmologie se disent unanimement satisfaits et soulignent l’intérêt de travailler au sein d’un véritable écosystème de santé. En effet, la ville a su créer un pôle médical attractif en développant, en parallèle, une Maison de santé pluridisciplinaire - regroupant infirmières, cardiologue, psychothérapeute et psychologue clinicienne - et une maison médicale de l’enfant, dédiée aux plus jeunes avec pédiatres, orthophonistes, psychomotricienne et thérapeute familiale.



© DR

Un nouveau cabinet d’ophtalmologie a ouvert ses portes, en centre-ville, en août 2022, avec l’aide de la Ville.



La Maison médicale de l'enfant et la Maison de santé pluridisciplinaire se sont installées en centre-ville avec l'aide de la municipalité.

© Yaniss Hammad

Une répartition de l'offre la plus équilibrée possible

La Ville souhaite que la répartition de l'offre médicale soit la plus équilibrée possible à l'échelle de la commune. Au quartier La Plaine, la Maison pluriprofessionnelle de santé des Terres de Bièvre (MPS) vient ainsi d'emménager dans les anciens locaux de La Poste, situés avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. À terme, la MPS regroupera neuf généralistes, cinq infirmiers, une orthophoniste, des psychologues, un médecin nutritionniste, ainsi que des sages-femmes. Là encore, la Ville a pris soin d'assurer un regroupement progressif en créant les conditions d'un aménagement réussi. « Nous avons pris en charge les locaux pendant plus d'un an, le temps que l'équipe médicale finalise son projet dans tous ses aspects », souligne Maëlle Bouglet.

“La communauté professionnelle territoriale de santé des Terres de Bièvre, dont la Ville de Cachan est membre, a créé une plateforme téléphonique pour les patients sans médecin traitant.”

Jacques Cittée,
médecin et membre de la CTPS

Une plateforme pour les patients sans médecin traitant

La problématique des habitants sans médecin traitant est également un enjeu important pour la Ville et le secteur médical. Ensemble, ils mènent un travail au niveau du bassin de vie cachanais avec la communauté professionnelle territoriale de santé de la Bièvre. Cette association

regroupe les professionnels de santé, des élus et des représentants d'association d'usagers de Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis. Comme l'indique le président de l'association, le docteur Jacques Cittée, « nous nous coordonnons pour trouver des solutions à des problématiques communes, tels que la prise en charge des personnes sans

Parole à...

Docteur Juliette Knoeri, Chirurgienne ophtalmologiste



© Alain Jégou

“ Nous avons ouvert notre cabinet d'ophtalmologie en août 2022. La Ville de Cachan a accordé une attention toute particulière à notre projet d'installation. En effet, quand on est jeune praticien, il n'est pas facile d'ouvrir son établissement. Il y a des difficultés qui se posent d'emblée comme, par exemple, la recherche d'un local intégrant un accès pour les personnes à mobilité réduite. La municipalité nous a permis de trouver le local répondant à nos critères. Elle l'a totalement rénové pour qu'il soit conforme aux normes et à nos besoins. Par rapport à d'autres communes, la mairie de Cachan a été très réactive. Nous avons aussi eu une aide de la Région Île-de-France pour bénéficier du meilleur matériel. À ce jour, nous avons déjà soigné plus de 20 000 patients. Les patients cachanais n'ont désormais plus à se rendre à l'Haÿ-les-Roses, Bourg-la-Reine ou Arcueil pour consulter un ophtalmologiste. »

médecin traitant et le parcours de santé des personnes âgées. » Depuis 2022, la CTPS a mis en place une plateforme téléphonique avec un numéro d'appel unique (09 70 30 17 27). Grâce à ce numéro, les personnes dépourvues de médecin ont accès à un secrétariat qui leur fixe un rendez-vous de téléconsultation de médecine générale. En fonction des résultats, ils sont orientés si nécessaire vers un médecin généraliste volontaire de leur ville pour une consultation en présentiel.

Un écosystème de santé qui se renforce

L'action coordonnée de la Ville et du secteur libéral permet peu à peu d'augmenter l'offre de soins à Cachan et de garantir aux habitants un parcours de santé relativement complet. Mais la question de l'offre de soins doit être pensée aussi à travers une approche territorialisée qui dépasse les frontières communales. C'est pourquoi, la Ville s'investit également fortement dans la Conférence des projets de la Vallée scientifique de la Bièvre (VSB) afin de proposer l'offre de soins répondant aux besoins actuels et futurs. Cette instance de coopération réunit les villes d'Arcueil, Cachan, Bagneux, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Kremlin-Bicêtre, Malakoff, Montrouge, Sceaux et Villejuif, ainsi que des partenaires universitaires, économiques et sociaux. Hélène de Comarmond, maire de Cachan, en est la présidente. Sur ce territoire marqué par une présence forte et historique de l'enseignement supérieur et de la recherche, les communes de la VSB et leurs partenaires portent ainsi l'ambition, depuis 1998, de favoriser

Parole à...

Docteur Jacques Cittée, coordinateur médical de la Maison de santé pluriprofessionnelle des Terres de Bièvre



© Alain Jégou

« Nous avons ouvert la Maison de santé pluriprofessionnelle au mois de janvier 2024 avec le soutien de la Ville, de la Région Île-de-France, du Département du Val-de-Marne et de l'Agence régionale de santé. Nous sommes une structure libérale conventionnée secteur 1. L'ensemble des praticiens qui y travaillent ont écrit un projet de santé. En plus de notre activité quotidienne, nous entendons prioriser plusieurs enjeux, comme la santé des femmes ou encore la santé mentale. Avec mes collègues, nous travaillons conjointement pour résoudre des problèmes de plus en plus complexes dans le domaine médical. C'est ce qui nous motive. Par ailleurs, nous optimisons la gestion des actes administratifs grâce à la mise en place d'un secrétariat commun. Notre système informatique permet d'avoir un dossier partagé par l'ensemble des professionnels. Lorsqu'un collègue est absent nous pouvons nous occuper d'un patient car nous avons accès à son dossier. Grâce à la Ville, nous avons bénéficié des conditions qui ont permis notre installation dans de bonnes conditions. »

l'émergence d'un écosystème dédié notamment à la recherche médicale, à l'innovation et au développement économique. Soutenus par l'arrivée des lignes 14 et 15 du métro, de nombreux projets sortiront prochainement de terre à l'instar du Paris Saclay cancer cluster à Villejuif, en plus de l'hôpital Bicêtre situé sur la commune du même nom. À terme, le territoire accueillera des

milliers d'étudiants, chercheurs et salariés du secteur de la santé. Un environnement tout à fait unique, créateur d'interactions avec le système local de santé. D'ici la fin de l'année, les membres de la VSB se réuniront pour porter leur dynamique commune autour des projets en cours et à venir qui profiteront aux populations du bassin de vie, dont les habitants de Cachan. ■

Contacts utiles

> Centre municipal de santé Georges Grün

7 avenue Cousin-de-Méricourt.
Tél. : 01 49 69 61 40

> Maison médicale de l'enfant

1 quater rue Camille-Desmoulins

> Maison de santé pluridisciplinaire

1 quater rue Camille-Desmoulins

> Maison de santé pluriprofessionnelle des Terres de Bièvre

40 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
Tél. : 01 85 78 07 32

> Cabinet d'ophtalmologie

1 ter rue Camille-Desmoulins
Tél. : 01 45 47 08 11

> Point accueil écoute jeunes (PAEJ)

19 rue Cousté
Tél. : 01 45 46 64 39



© Yaniss Hammad

SERVICE PUBLIC

Les bibliothèques municipales sont désormais gratuites

Le réseau des bibliothèques municipales propose de multiples services répartis sur trois sites : la bibliothèque centrale et les deux bibliothèques de quartier, Lamartine et La Plaine. Parce que l'accès à la culture est un enjeu fort de service public et de lutte contre les inégalités, la Ville a décidé de rendre leur accès gratuit.

Prêts de livres, consultation sur place de documents, accès à des animations... Les trois bibliothèques municipales proposent de multiples ressources, accessibles à tous les publics, pour s'informer, se distraire ou apprendre. Avec plus de 100 000 entrées comptabilisées et plus de 150 000 prêts assurés en 2023, leur succès est indéniable. Par ailleurs, diverses animations complètent l'offre de lecture proposée par ce service public dédié à la culture. Conférences, concerts, expositions, ateliers ou encore spectacles rythment ainsi la programmation annuelle.

“Les bibliothèques sont des outils d'émancipation intellectuelle.”

Laëtitia Boutrais, adjointe à la maire en charge de la Culture

Extension des horaires de la bibliothèque centrale

Située en centre-ville, la bibliothèque centrale s'articule autour de deux sections dédiées aux adultes et aux jeunes, et d'un espace multimédia au sein duquel une ludothèque a été récemment créée. Par ailleurs, suite à la démarche de concertation dédiée à la jeunesse #TaParoleCompte, les horaires d'ouverture de l'espace adulte ont été élargis afin d'offrir aux étudiants un accès privilégié. Cette extension des horaires a fait l'objet d'une expérimentation qui s'est avérée concluante. Désormais, la bibliothèque centrale est ouverte du mardi au samedi jusqu'à 22h, sans interruption en journée. Un élargissement des horaires largement plébiscité par les usagers qui occupent régulièrement la cinquantaine de places assises aménagées à l'étage.

Deux bibliothèques de quartier ouvertes aux familles

Du côté de la bibliothèque Lamartine, située à côté du centre socioculturel du même nom, l'ambiance est moins studieuse. Ce site organise de nombreux ateliers ludiques et créatifs ainsi que des dispositifs d'accompagnement à la parentalité. Les élèves des écoles du quartier et les tout-petits des crèches s'y rendent régulièrement pour écouter des histoires, découvrir de nouveaux albums ou tout simplement jouer. Cette bibliothèque de quartier est aussi un endroit privilégié où les enfants aiment se retrouver après l'école pour faire leurs devoirs. Au sein de la bibliothèque La Plaine, les animations ne manquent pas non plus : contes pour les plus petits, spectacles autour de l'imaginaire ou encore clubs de lecture sont proposés. Les trois bibliothèques, complémentaires

En chiffres

Les trois bibliothèques municipales, c'est :

105 000 entrées
comptabilisées en 2023

150 600 prêts réalisés en 2023 : 116 600 à la bibliothèque centrale, 18 000 à la bibliothèque Lamartine et 16 000 à celle de La Plaine.

dans leur offre, sont unies par une même envie : transmettre le plaisir de la lecture et favoriser le partage de la culture sous toutes ses formes.

Inscription gratuite aux trois bibliothèques

À partir de cette rentrée, les trois bibliothèques de Cachan sont gratuites pour tous les Cachanais. La seule obligation demeure celle de l'inscription pour pouvoir consulter et emprunter un nombre illimité de livres et autres documents. « Notre volonté est de faire des bibliothèques un service public accessible au plus grand nombre en mettant à disposition la plus grande variété de supports. Il s'agit aussi de lutter contre les fractures culturelles, éducatives, informationnelles et numériques », précise Laëtitia Boutrais, adjointe à la maire en charge de la Culture. L'inscription peut s'effectuer au sein de l'une des trois bibliothèques, et est souple dans son fonctionnement : emprunter un ouvrage à la bibliothèque centrale et le rendre, une fois lu, à la bibliothèque La Plaine, est tout à fait possible ! L'utilisateur a par ailleurs accès à Eurêka, la bibliothèque numérique du Département du Val-de-Marne, et à son fonds riche en contenus musicaux, cinématographiques et littéraires. Premier

“L'accès à la culture est un enjeu fort de service public et de lutte contre les inégalités.”

Hélène de Comarmond,
maire de Cachan

Paroles à...

Alessandra, fidèle adhérente



© Anne-Sophie Campagne

“ Je me rends chaque semaine à la bibliothèque avec mes deux filles, âgées de 7 et 12 ans, le plus souvent le mercredi. J'apprécie beaucoup les espaces, ouverts et conviviaux. Ils sont très bien aménagés car ils permettent aux enfants de circuler dans les rayons en toute autonomie, ce qui me permet de me poser dans un coin pour lire tranquillement ! Les agents d'accueil de la bibliothèque sont également toujours souriants et disponibles. Mes enfants et moi aimons passer du temps dans l'espace ludothèque, sans oublier les concerts organisés dans la salle polyvalente. La bibliothèque est un espace agréable : chacun y trouve son compte !

William, étudiant en doctorat



© Anne-Sophie Campagne

“ Je viens régulièrement à la bibliothèque pour écrire ma thèse, préparée dans le cadre de ma dernière année d'études à AgroParisTech. J'y trouve le calme nécessaire pour me concentrer. Jeune papa d'un petit garçon de trois ans, je dois avouer que c'est un peu difficile pour moi de travailler à la maison ! C'est pourquoi, j'en profite pour emmener, de temps en temps, mon fils qui découvre avec plaisir de nouveaux livres à la section jeunesse. Je suis heureux de partager ces moments avec lui et de lui faire découvrir des albums. J'aime également beaucoup lire, même si j'ai dû mettre un peu de côté cette activité pour le moment.

réseau de diffusion culturelle, les bibliothèques font partie des services de proximité unanimement appréciés des Cachanais qui seront encore plus nombreux à s'y rendre. « La gratuité permet de réaffirmer le rôle des bibliothèques comme lieux de savoir référents, garants du vivre-ensemble. Elles sont un bien commun au service de l'intérêt de chacun », conclut Laëtitia Boutrais. ■

+ Plus d'infos

- > Bibliothèque centrale,
11 rue Camille-Desmoulins.
Tél. : 01 49 69 61 60
- > Bibliothèque La Plaine,
1 allée Pierre de Montreuil.
Tél. : 01 45 47 33 79
- > Bibliothèque Lamartine,
4 square Lamartine.
Tél. : 01 49 69 61 15

L'actualité des bibliothèques sur :
<https://bibliotheque.ville-cachan.fr/>





VIE DÉMOCRATIQUE

Les principales délibérations du conseil municipal du 11 juillet 2024

Aménagement

- Le conseil municipal a pris acte du rapport annuel d'activité de la Sadev 94 pour l'année 2023 intervenant notamment comme aménageur du Campus Cachan.

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la cession de parcelles situées 33 rue Guichard au bénéfice de CDC Habitat social dans le cadre de la réalisation d'une opération résidentielle d'environ 44 logements locatifs sociaux.

Environnement

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la signature d'un contrat avec l'éco-organisme Alcome intervenant dans le cadre de la gestion des mégots jetés dans l'espace public (traitement, communication, prévention...).

Solidarités

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la garantie d'emprunt à Valdey dans le cadre d'un prêt souscrit pour la réhabilitation énergétique de 69 logements situés au 14 rue Marc-Sangnier.

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé une convention de mécénat avec l'enseigne Maisons du monde pour l'aménagement de nouveaux locaux destinés à l'accueil des femmes et enfants victimes de violence intrafamiliales.

Santé

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la signature de quatre conventions entre l'Agence régionale de santé (ARS) et le CMS dans le cadre du soutien à la politique locale de santé : forum de la santé mentale, lutte contre les maladies chroniques en lien avec le surpoids, sensibilisation aux erreurs nutritionnelles et renforcement du soutien psychologique.

Jeunesse

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention de partenariat avec la Ville de Paris concernant le Pass jeunes. Ce dispositif est destiné aux jeunes de 15 à 25 ans qui ne partent pas en vacances. Il permet

d'accéder durant l'été à des activités culturelles, sportives et de loisirs, gratuitement ou à tarif préférentiel.

Vie associative

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé le versement de subventions aux associations l'Accorderie de Cachan, la compagnie Arscenic, Cachan en Transition, la Bouilloire et ASCMD pour un montant total de 5 650 euros. Ces subventions sont destinées à soutenir des initiatives et projets spécifiques.

Culture

- **À l'unanimité**, le conseil municipal a approuvé la mise en place de la gratuité dans les trois bibliothèques municipales. ■

La Ville contre le non-remboursement de la carte Imagine R

À l'unanimité, le conseil municipal a approuvé un vœu portant sur le refus de la suppression du remboursement de la part départementale de la carte Imagine R pour les lycéens (non boursiers) et les étudiants. Le conseil municipal dénonce la décision du Département du Val-de-Marne et le choix de restriction qui le motive. La Ville a demandé à ce que le président du Département présente une délibération lors de la prochaine séance du conseil départemental afin de revenir sur cette décision qui remet en cause les politiques publiques utiles à toutes et tous.



VIE PRATIQUE

Les bons réflexes, pour une rentrée sereine

Le mois de septembre est une période intense pour bon nombre de parents. Afin de passer la rentrée en toute sérénité, il y a certaines démarches à ne pas oublier.

Après les grandes vacances, place à la rentrée ! Une période souvent synonyme d'effervescence pour les parents qui doivent penser à réaliser certaines démarches.

Allocation communale de rentrée scolaire

Outre l'allocation de rentrée scolaire versée par la Caisse d'allocations familiales (Caf), la Ville propose une allocation communale de rentrée destinée à l'achat de fournitures scolaires. Elle se présente sous la forme de bons d'achat d'un montant de 25 à 50 euros utilisables auprès de certains commerces. Cette aide s'adresse aux familles qui relèvent des tranches 1, 2, 3 ou 4 du quotient familial et dont les enfants sont scolarisés du CP au CM2. Les bons sont à retirer au service relation citoyen **jusqu'au samedi 14 septembre 2024 inclus**. Ils sont valables jusqu'au 30 septembre 2024. Une pièce d'identité est demandée lors du retrait et de l'utilisation des bons d'achat.

Bons pour les loisirs

La Ville délivre des bons de 25 à 50 euros pour les jeunes de moins de 18 ans afin qu'ils puissent pratiquer une activité culturelle, sportive ou de loisirs auprès d'associations cachanaises. Ils sont accordés aux familles qui relèvent de la tranche 1, 2, 3 ou 4 du quotient familial individualisé sur présentation des documents suivants : quotient familial ou attestation d'allocation de rentrée scolaire, pièce d'identité et justificatif de domicile. Les bons sont à retirer du **lundi 2 septembre au samedi 19 octobre inclus** aux heures d'ouverture du complexe Léo Lagrange, ou lors du forum des associations qui se tiendra au parc Raspail le samedi 14 septembre 2024.

Allocation municipale d'aide à la garde du jeune enfant

Mise en place en 2007 par la Ville, l'allocation d'aide à la garde du jeune enfant vise à soutenir financièrement les familles et à dynamiser le réseau des assistantes maternelles. L'attribution de

cette allocation est soumise à quatre critères : bénéficiaire de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf ; faire appel aux services d'une assistante maternelle cachanaise pour un enfant de moins de trois ans pour 120 heures par mois minimum ; disposer de ressources inférieures au plafond fixé par la commune ; résider à Cachan. ■

+ Plus d'infos

> Allocation communale de rentrée scolaire : service relation citoyen au 01 49 69 69 69 ou relation.citoyen@ville-cachan.fr

> Bons pour les loisirs : service sport, vie associative et loisirs au 01 49 69 10 55 ou sport.vieassociative@ville-cachan.fr

> Allocation municipale d'aide à la garde du jeune enfant : relais petite enfance au 01 47 40 87 38 ou rpe@ville-cachan.fr

BON PLAN**Troc sport et loisirs**

© Michel Aumercier

Le troc sport et loisirs aura lieu le **samedi 14 septembre de 10h à 17h** à la grange Joséphine Loupy (ex Grange Gallieni). Son principe est simple : vous déposez du matériel, des accessoires et des vêtements de sport ou de loisirs dont vous n'avez plus besoin en échange de tickets qui vous permettent d'acquérir d'autres articles. Les articles doivent être propres, complets et en bon état (10 articles maximum par personne) et sont à déposer le jour même de 10h à 16h à la grange Joséphine Loupy. À noter que les fournitures scolaires seront également acceptées à l'occasion de la rentrée scolaire. Tous les objets non troqués trouveront une seconde vie auprès des associations et des ressourceries locales.

SÉCURITÉ**Déménagement du commissariat du Kremlin-Bicêtre**

Le commissariat central du Kremlin-Bicêtre couvre la plus grosse circonscription de police du Val-de-Marne, avec 150 000 habitants à Arcueil, Gentilly, Cachan, Villejuif et au Kremlin-Bicêtre. Construit dans les années 1980, il est aujourd'hui vétuste et trop exigü. En outre, une mise aux normes s'avère indispensable en ce qui concerne les locaux de garde à vue et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Des travaux ont d'ores et déjà été engagés. En accord avec les élus concernés, les effectifs du commissariat de police du Kremlin-Bicêtre seront transférés au commissariat de police de Cachan durant la durée des travaux.



VIE ASSOCIATIVE

© Michel Aumercier

Cap sur le forum des associations

Le forum des associations organisé par la Ville se tiendra le samedi 14 septembre de 10h à 17h au parc Raspail. Plus d'une centaine d'associations seront présentes.

Chaque année, l'événement attire plus d'un millier de personnes. Et pour cause ! Rendez-vous phare de la rentrée, le forum des associations permet à chacun de trouver la discipline ou le loisir qu'il souhaite pratiquer. Le temps d'une journée, il réunit les responsables du tissu associatif local et de nombreuses familles issues de tous les quartiers de Cachan ainsi que des villes avoisinantes.

Faire ses choix pour l'année

Le forum est un temps fort qui permet aux associations de mieux se faire connaître. Certaines d'entre elles proposent ainsi des démonstrations et des initiations tout au long de la journée. « Je suis venu l'an passé, quelques mois après mon installation à Cachan. J'ai été agréablement surpris par l'atmosphère et le nombre d'associations présentes. Il y a une variété d'activités qui répond aux envies de toute ma famille », confie David. Ce tissu associatif, particulièrement actif à Cachan, est un atout. Il participe au dynamisme et au vivre-ensemble sur la commune. C'est pourquoi, la Ville soutient les associations

par la mise à disposition de ses équipements municipaux, une aide logistique ou encore des subventions de fonctionnement. « En 2024, 1 532 000 euros ont ainsi été attribués aux associations cachanaises, ce qui constitue un effort financier important », souligne Christine Rescoussié, adjointe à la maire en charge de la Vie associative. Parmi les bénéficiaires, figurent les trois centres socioculturels Cousté, La Plaine et Lamartine gérés par l'Association de gestion et d'animation des équipements socioculturels de Cachan (Agaesc), le centre culturel de Cachan qui réunit le cinéma La Pléiade et le théâtre Jacques Carat, ou encore le Comité des relations internationales et du jumelage (Crij) animé par des bénévoles qui assurent des cours de langue, organisent des séjours à l'étranger pour les jeunes et participent aux actions de solidarité internationale. ■

Plus d'infos

Forum des associations, samedi 14 septembre de 10h à 17h au parc Raspail. Entrée libre. Restauration sur place.



SOLIDARITÉ

Au-devant des aidants

La Ville déploie trois actions pour identifier, accompagner et informer celles et ceux qui prennent soin d'un proche en perte d'autonomie, en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique : les aidants.

« Sur 70 millions de Français, près de 11 millions sont aidants », rappelle Anaïs Widmann, responsable opérationnelle à la Compagnie des aidants, association qui porte l'initiative de la caravane Tous aidants, un événement national d'information et de sensibilisation. Mari au chevet de son épouse, petit-fils qui accompagne un proche en perte d'autonomie ou encore parent qui vient en aide à un enfant handicapé sont autant de situations où un aidant intervient. D'où la volonté de la Ville d'accueillir la caravane, les 19 et 20 septembre prochains, pour aller au-devant des habitants et les interpeller sur cette question de société importante. « Notre volonté est avant tout d'aller vers celles et ceux qui se reconnaissent en tant qu'aidants et qui ont besoin de soutien, car ils souffrent souvent d'isolement, d'épuisement et d'un manque de reconnaissance. On les renseigne et on les oriente aussi en faisant le lien avec les structures du Département, maison de répit, résidences autonomie ou encore associations locales », souligne Anaïs Widmann. Présente à bord et aux

abords de la caravane, l'équipe composée notamment de deux assistantes sociales assure également des entretiens individuels pour délivrer des informations sur les aides financières, le maintien à domicile ou encore les droits spécifiques à chaque situation d'aidant.

Mieux connaître les besoins pour mieux accompagner

L'important, c'est d'aider ? Certainement, mais pas n'importe comment. Actuellement la moitié des aidants décèdent avant la personne qu'ils aident. Dans ce cadre, l'association Agirc-Arrco organise une conférence *Être aidant, ça s'apprend*, animée par Anne Malouli-Dohr, médecin et gériatre, qui interviendra le 7 octobre à l'hôtel de ville, pour donner des pistes aux aidants dans l'acquisition de compétences, à travers la formation notamment. La Ville de Cachan, lauréate du fond d'appui pour des territoires innovants, a réalisé un diagnostic qui s'inscrit dans sa démarche de labellisation *Ville amie des aînés*. Appuyée par un questionnaire, cette étude a permis de

recueillir les attentes des seniors et des aidants cachanais. L'objectif ? Évaluer l'efficacité des services à destination des personnes âgées et des aidants familiaux. Une bonne base aussi pour se projeter ensemble sur les défis d'aujourd'hui et de demain afin d'accompagner le bien vieillir et adapter, à moyen et long terme, les actions en matière d'autonomie. Pour connaître les résultats de cette enquête, la Ville organise un temps de restitution le 8 octobre, ouvert à tous. L'occasion de partager avec les habitants les actions que compte mettre en œuvre la Ville pour les années à venir. ■

+ Plus d'infos

> Caravane Tous aidants, jeudi 19 et vendredi 20 septembre de 9h30 à 18h30, parvis de l'hôtel de ville.

> Conférence *Être aidant, ça s'apprend*, lundi 7 octobre à 14h à l'hôtel de ville.

Inscription par sms au 07 60 77 72 99. Entrée libre

> Restitution de l'enquête, mardi 8 octobre à 14h30 au théâtre Jacques-Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Sur inscription



© Henri Perrot

DÉCOUVERTE

Voici venu le temps des vendanges !

Samedi 7 septembre, rendez-vous à la traditionnelle fête des vendanges cachanaise. L'occasion d'arpenter les vignes du Coteau, de participer au pressage avant de déguster la cuvée réalisée avec le raisin récolté en 2023. Cette cuvée, nommée *La belle bio*, est la première labellisée bio.

C'est une première. La cuvée 2023, que les Cachanais auront le plaisir de déguster le 7 septembre prochain lors de la fête des vendanges, est labellisée bio. Si Cachan veille depuis longtemps à entretenir sa vigne selon un principe de gestion écologique qui supprime notamment tout recours aux produits phytosanitaires, elle a franchi une nouvelle étape en 2023 avec la labellisation de sa vigne par l'organisme certificateur Écocert, référence nationale pour la certification biologique et environnementale. Une labellisation obtenue au terme de trois années durant lesquelles la Ville a répondu aux règles édictées par un cahier des charges très strict en termes de gestion écologique et biologique de la vigne, mais également d'élaboration du vin.

Un pari bio réussi

Si, au X^e siècle, le Coteau était couvert de vignes cultivées par les moines, la vigne a disparu de Cachan au début du XX^e siècle. Courant des années 2000, la Ville a décidé de replanter des pieds de vigne pour rappeler son passé viticole. Aujourd'hui, ils s'étendent sur près de 2 000 m². Leur entretien est assuré par les jardiniers

municipaux qui se sont formés pour en prendre soin de manière écologique et, désormais, en répondant aux règles de la labellisation bio. Fauchage et désherbage manuel, palissage des sarments, effeuillage et taille, traitement avec des produits naturels pour lutter contre les maladies sont autant de gestes effectués tout au long de l'année.

La belle robe cachanaise

Le vin de Cachan, Édouard Macé le connaît bien. Négociant, titulaire d'un diplôme d'œnologie, il veille depuis 2000 à l'élaboration du vin cachanais. Il a ainsi suggéré d'avancer la date des vendanges car « *le réchauffement climatique rend désormais les raisins trop mûrs à partir de mi-septembre.* » Une fois le raisin pressé, le jus est entreposé dans une cuve. « *Les quinze premiers jours sont primordiaux. C'est à ce moment-là que se produit la vinification. Je viens alors chaque jour m'assurer que tout se passe bien* », explique l'œnologue. Il veille ensuite à ce que le vin ne rentre pas en contact avec l'air, et assiste alors à la mise en bouteille, en mai ou juin. « *Pour le vin de la cuvée 2023, nous avons beaucoup de dépôt. Cela dépend des années. Si c'est sans*

impact sur le goût, le résultat n'est pas très esthétique. Nous avons donc dû le filtrer. » Il apprécie tout particulièrement les vendanges à Cachan où la Ville a fait le choix de transformer ce moment en un temps de partage convivial. Cette année, l'œnologue averti a goûté *La belle bio* et rendu son verdict : « *vin vif aux arômes de poire, avec de la consistance et une bonne longueur.* » À vous de vous faire votre avis le 7 septembre en le dégustant à votre tour, et avec modération ! ■

Suivez le parcours ! Samedi 7 septembre

9h30 : rendez-vous dans les vignes du coteau de Cachan pour récolter le raisin.

11h : déambulation dans la ville depuis la rue de la citadelle jusqu'au parc Raspail, au son d'une fanfare et des pas des chevaux de la calèche.

11h30 : triage et pressage du raisin par les participants au parc Raspail.

12h : dégustation du vin *La belle bio* sur le parvis de la Maison Raspail.

SPORT SANTÉ

sport sur ordonnance

complexe sportif Léo Lagrange



SPORT SANTÉ est un dispositif gratuit de remise en forme proposé par la Ville de Cachan.

- Sur ordonnance et certificat médical
- 12 séances en petit groupe
- Encadré par un éducateur spécialisé en activité physique adaptée

RENSEIGNEMENTS AU 01 49 69 61 40



© Patrick Berger

TEMPS FORT

Une saison culturelle joyeuse et engagée

Les vendredi 20 et samedi 21 septembre, le théâtre Jacques Carat et le cinéma La Pléiade dévoileront leur programmation annuelle avec un spectacle, des avant-premières, un atelier et des rencontres, ouverts à tous. Un week-end de réjouissances et de culture partagée, à l'image de la saison à venir !

Le théâtre ouvrira sa saison le vendredi 20 septembre à 19h en présence de plusieurs artistes, notamment le chorégraphe Yan Raballand, en résidence au théâtre depuis l'an dernier. Pour l'occasion, sa compagnie Contrepoint jouera le spectacle *Ellipse* (gratuit), une rencontre sensible et charnelle entre la danse et la roue Cyr, un agrès de cirque, bercée par un violoncelliste. Sera également projeté le court-métrage *La bulle chorégraphique* réalisé par un groupe de jeunes du conservatoire à rayonnement départemental de Cachan et du collège Victor Hugo. Le samedi 21 septembre, ce sera au tour du cinéma La Pléiade d'ouvrir ses portes au grand public pour une rencontre avec l'équipe du cinéma et la projection de deux avant-premières : l'une pour les

familles à 16h, qui sera suivie d'un atelier ludique ; l'autre, tout public, le soir à 20h. Ces deux événements seront l'occasion de découvrir les grandes lignes et temps forts de la programmation de ces deux équipements culturels phares de la ville.

Ouverture et diversité

« La programmation du théâtre, entièrement renouvelée, s'inscrit en droite ligne des précédentes éditions, avec une diversité de propositions qui vont du cirque à la danse en passant par la musique, le théâtre et la magie. En toile de fond, des sujets sociétaux ou plus légers, pour rêver, s'émuouvoir, réfléchir ou rire. Notre volonté est de nous ouvrir à un large public, en proposant une offre adaptée à chaque âge », résume Annette Varinot, la directrice



© Pierre et Florent

Le chanteur Christophe Willem

du théâtre. En témoignent les premiers temps forts de la saison : le virtuose Orchestre de contrebasses qui va fêter



L'Orchestre de contrebasses



Mon Orient-Express

ses 40 ans, le talentueux chanteur Christophe Willem bien connu du grand public, l'adaptation en théâtre musical du chef-œuvre d'Alexandre Dumas *Le comte de Monte-Cristo* ou encore la pièce documentaire de Philippe Durand qui met en lumière la lutte contre le camp militaire sur le plateau du Larzac. Côté cinéma, l'ambition est la même. « *Nous continuerons à programmer des sorties nationales attendues, des films d'art et d'essai, des films dédiés au jeune public* », assure Sylvie Carat, présidente du centre culturel et programmatrice du cinéma.

Susciter la curiosité

Les programmations du théâtre Jacques Carat et du cinéma La Pléiade allient ouverture et exigence. Le théâtre réaffirme ainsi son engagement sociétal, avec l'écologie pour fil rouge cette année, ainsi que son soutien à l'écriture contemporaine. Quatre créations accompagnées seront ainsi proposées. Le cinéma continue également d'organiser des rendez-vous pour les amateurs d'opéra, avec les séances *Viva l'opéra !*, et les cinéphiles pourront retrouver les Mardis des réalisateurs pour échanger avec les équipes des films.

Quant aux curieux, ils pourront désormais profiter tous les mois d'une soirée mensuelle pour découvrir une avant-première surprise. Rendez-vous dès le 9 septembre à 20h30 pour la découvrir. ■

+ Plus d'infos

Théâtre Jacques Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Tél. : 01 45 47 72 41.
www.theatrejacquescarat.fr

Cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 13 58.
www.cinema-lapleiade.fr

En immersion dans le processus créatif

Vous aussi, devenez acteur, danseur ou chanteur. Cette année, le théâtre Jacques Carat propose trois projets participatifs, avec la complicité des artistes qu'il accueille.

Les bulles chorégraphiques

Le chorégraphe Yan Raballand présente deux créations : *Ellipse* en ouverture de saison le vendredi 20 septembre à 19h, et *In vista*, qui mêlera danse et vidéo, le jeudi 30 janvier à 20h30. Comme l'an dernier, il proposera également à des Cachanais de participer à son projet de création : *Les bulles chorégraphiques*. En groupe, des amateurs seront ainsi, le temps d'un week-end, initiés à la danse puis invités à imaginer de courtes chorégraphies. Leur interprétation dans l'espace public sera ensuite filmée et montée, pour aboutir à un court-métrage. ■

Les bulles chorégraphiques, les week-ends du 30 novembre et 1^{er} décembre et des 7 et 8 décembre. Inscription : c.guy@theatrejacquescarat.fr

Les relations filles-mères en question

Pauline Sales, actrice et dramaturge, et sa compagnie À l'envi, qui se produira au théâtre avec son spectacle *Les deux déesses*, mènera en parallèle un projet participatif avec les Cachanais en partenariat avec les centres socioculturels de la Ville, autour de la figure féminine et des relations mères-filles. Dans ce cadre, des couples mères-filles volontaires seront invités à témoigner de leur histoire et de leurs liens, pour des portraits sonores et photographiques inédits. ■

Plus d'information sur le site du théâtre.

Un chœur d'enfants sur la scène

La classe de CM2 du groupe scolaire La Plaine va se produire en chœur. Les élèves bénéficieront de 20 heures d'ateliers et de répétitions avant de se présenter le vendredi 7 mars sur la scène du théâtre ! Ce soir-là, la pièce *Un piano dans la montagne / Carmen*, version simplifiée de l'opéra de Bizet imaginée et mise en scène par Sandrine Anglade, sera interprétée par quatre pianistes, six chanteurs et le chœur de jeunes Cachanais ! ■

Un piano dans la montagne / Carmen, vendredi 7 mars à 20h30 (salle Michel Bouquet), durée 2 h, dès 14 ans.

Cécile Hertz-Eyrolles, Raspail et Poulaille à l'honneur

Rendez-vous aux Journées européennes du patrimoine et du patrimoine qui dureront à Cachan jusqu'en octobre, pour découvrir trois figures emblématiques cachanaises.



Autoportrait de Cécile Hertz-Eyrolles

Du lundi 9 au samedi 28 septembre, l'Orangerie accueille la première exposition posthume dédiée à Cécile Hertz-Eyrolles. Artiste-peintre mariée à Léon Eyrolles, fondateur de l'École spéciale des travaux publics (ESTP) et maire de Cachan de 1929 à 1944, elle est l'auteur d'un travail artistique reconnu. Son atelier, aménagé dans la maison familiale située avenue Wilson, regorge d'œuvres picturales, d'objets et de meubles emblématiques du début du XX^e siècle. L'occasion pour la Ville, au-delà de l'exposition qui lui est consacrée à l'Orangerie, d'honorer sa mémoire à travers l'inauguration de l'une des salles de l'hôtel de ville qui portera désormais son nom.

Parcours thématique et débat d'idées

Une exposition et des conférences consacrées à François-Vincent Raspail et Henry Poulaille seront également proposées à la Maison Raspail par le collectif éponyme avec, pour fil conducteur, l'engagement populaire de ces deux personnalités. Le public pourra découvrir une présentation scénarisée d'archives, de documents et d'objets originaux provenant des Archives départementales ainsi que des réserves patrimoniales de Cachan et d'Arcueil. Pour compléter cette découverte, une intervention de la chorale Chœurs d'aventure fera revivre les chants populaires restitués par le fonds Poulaille. En outre, un film consacré au chimiste et homme politique François-Vincent Raspail sera diffusé pour l'occasion au cinéma La Pléiade. ■

Au programme

- > Exposition *Cécile Hertz-Eyrolles, une vie d'artiste cachanaise*, du **lundi 9 au samedi 28 septembre** à l'Orangerie, 15 rue Gallieni. Vernissage de l'exposition le **jeudi 19 septembre à 19h**
- > Exposition *Raspail et Poulaille, les voies de l'engagement populaire*, du **samedi 21 septembre au dimanche 20 octobre** à la Maison Raspail, 21 rue Gallieni. Vernissage **samedi 21 septembre à 18h30**
- > Chorale *Chœur d'aventure*, **samedi 21 septembre à 20h** à l'Orangerie
- > Conférences à la Maison Raspail, 13 rue Gallieni
 - *La révolution de 1848 et la candidature de Raspail à la première élection présidentielle*, **dimanche 29 septembre à 11h**
 - *L'éducation populaire, avec et après les Raspail*, **dimanche 6 octobre à 11h**
 - *François-Vincent Raspail, de la science engagée à la science participative*, **dimanche 13 octobre à 11h**
 - *Émile Raspail et l'usine insalubre des Hautes Bornes*, **dimanche 20 octobre à 11h**



François-Vincent Raspail



© Yaniss-Hammad

MÉMOIRE

Cimetière de Cachan, la culture en héritage

À l'occasion des Journées européennes du matrimoine et du patrimoine, les Ateliers du Val-de-Bievre vous invitent à une visite du cimetière de Cachan le dimanche 22 septembre à 14h30.

Il y a un an, le cimetière avait deux siècles. Dominé par l'aqueduc qui lui donne son identité, il compte aujourd'hui 17 divisions regroupant quelque 4 000 emplacements sur plus de deux hectares.

Patrimoine mémoriel

Depuis 1996, l'association Les Ateliers du Val-de-Bievre propose des balades guidées de cimetières pour « rendre visite à ceux qui nous ont précédés », indique Liliane Younès, la présidente de l'association. « Notre objectif est de faire découvrir un patrimoine mémoriel souvent méconnu, tout en respectant la sérénité des lieux ». Sur les 52 tombes référencées dans le plan-guide du cimetière de Cachan édité par la Ville, l'association a choisi d'en mettre en lumière une vingtaine. Parmi elles, des personnalités politiques locales qui « ont fait avancer l'histoire de la ville » telles que Léon Eyrolles, Jacques Carat ou Andrée Messié, première femme élue au conseil municipal en 1945. « Sur chacune de ces sépultures, nous avons des choses à raconter, souligne la présidente. Certaines, plus anecdotiques que d'autres. » Saviez-vous, par exemple, que le père d'Alain Delon était inhumé ici, tout comme les parents de l'acteur Omar Sharif, ou plus récemment la regrettée Bénédicte Grimault, chanteuse et

voix du groupe Paris Combo, plus connue sous le nom de Belle du Berry. Artistes mais aussi sportifs y reposent, à l'image du photographe Édouard Baldus ou encore de l'auteur-compositeur-interprète René-Louis Lafforgue. Au-delà de ces célébrités, la tombe de la blanchisseuse Joséphine Loupy côtoie les sépultures du chimiste Claude-Louis Berthollet, inventeur de l'eau de javel, ou du père dominicain Henri Didon qui inspira la devise olympique. Quant à l'art funéraire, « il est ce qu'il y a de plus simple, sauf peut-être le tombeau des Irlandais d'Arcueil. Surmonté d'une croix celtique, il fait partie des tombes remarquables », précise Liliane Younès. Reste que cet agréable parcours, en plein cœur d'un écrin à la biodiversité préservée, peut se faire en autonomie à l'aide du plan-guide disponible à l'accueil de la mairie. ■

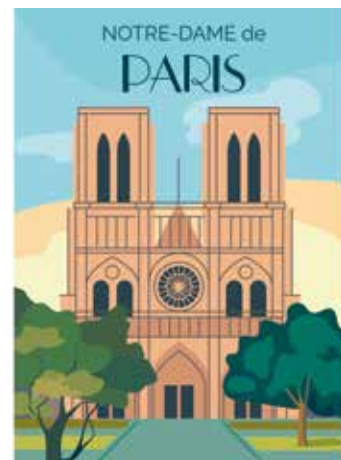
Plus d'infos

Visite du cimetière de Cachan, dimanche 22 septembre à 14h30. Rendez-vous devant l'entrée principale, 26 avenue Carnot. Sur inscription : lesateliersduvaldebievre@laposte.net

Télécharger le dépliant du cimetière en scannant le QR code.



CONFÉRENCE MUSICALE La cathédrale Notre-Dame



25
Actus

En décembre 2024, la cathédrale Notre-Dame de Paris rouvrira ses portes, cinq ans après le terrible incendie qui a ravagé sa toiture. Pour fêter cet événement, les Ateliers du Val-de-Bievre proposent une conférence en musique à la bibliothèque centrale, animée par Anne-Isabelle et Pascal Tonazzi, enseignants au conservatoire de Cachan et auteur de *La grande histoire de Notre-Dame dans la littérature* (Éditions Le Passeur). Au programme : lectures d'Aragon, Hugo, Gauthier ou encore Balzac que le duo accompagnera de notes de Purcell, Satie ou Bach.

Plus d'infos

Conférence musicale *La cathédrale Notre-Dame*, le samedi 21 septembre à 15h à la bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Entrée libre.

GUIDE

Saison culturelle



La Ville a édité son nouveau guide de la saison culturelle 2024-25. Il sera disponible dans les principaux lieux

culturels mi-septembre et téléchargeable sur le site ville-cachan.fr



© Henri Perrot

Rencontre

Martin Lichtenberg, les effets très spéciaux des mots

Martin Lichtenberg, Cachanais, publie *La Roche*, un premier roman vertigineux. À 27 ans, ce génie de la langue a imaginé un univers dystopique, à mi-chemin entre Tolkien et Damasio. Du jamais lu.

Si vous ne l'avez pas croisé à Cachan lorsqu'il était étudiant, vous l'avez peut-être vu plus récemment sur certains plateaux de télévision ou entendu sur France Inter. Le 21 février dernier, il était l'invité de Mathilde Serrell dans sa chronique *Nouvelles têtes*. Depuis, Martin Lichtenberg enchaîne les promotions pour la sortie de *La Roche*. Un premier roman indéfinissable entre littérature d'anticipation et conte poétique. Le jeune homme arpente aussi salons et festivals, à défaut de tourner des films... pour le moment. Car l'auteur est aussi régisseur à ses heures, en attendant de pouvoir vivre pleinement de sa plume. Son but ultime.

Une écriture bien ancrée

384 pages et trois ans de travail : c'est certain, ce premier livre n'a pas été écrit sur un coup de tête ! « *La volonté d'écrire est très ancrée en moi. Depuis mes 20 ans, et même avant, toute ma vie s'est déployée autour de cette activité* », indique le jeune écrivain. C'est en quatrième, au collègue Paul Bert, qu'une professeure de français lui donne le déclic, même si l'histoire ne s'est pas vraiment passée comme dans les films... « *En réalité, je devais écrire une nouvelle fantastique, à la façon de Maupassant. J'ai adoré faire ça. Et ma prof a adoré me lire. Tellement, qu'elle a reporté son appréciation sur mon bulletin trimestriel.* » Plus tard, au lycée Gustave Eiffel, Martin se met à écrire de la poésie. Par paquets. Puis, pour inventer ses propres images, il se tourne vers des études de cinéma à l'université Panthéon-Sorbonne. « *La Roche est d'ailleurs d'inspiration plus cinématographique que littéraire, même si je préfère l'imaginaire procuré par les livres. En fait, ce conte d'anticipation est une ébauche de scénario. Pendant deux ans, je n'ai cessé de faire des allers-retours entre le livre et le scénario. Chaque phrase que j'écrivais, je la voyais en image.* » De bonnes bases pour une adaptation cinématographique, qui serait un peu le graal. Qui sait ? Et la boucle serait bouclée...

“ Chaque phrase que j'écrivais, je la voyais en image. ”

Créer un ailleurs avec la langue

Parmi ses sources d'inspiration, Claude Ponti, qui l'a marqué dès son enfance, mais aussi les dialogues et l'univers de Prévert et Grimault pour *Le Roi et l'oiseau*, avec leurs pirouettes de mots. Suivra Damasio, célèbre écrivain de science-fiction. Comme chez ce dernier auteur, la question de l'écologie est l'une de ses préoccupations, à l'image aussi de sa génération. « *Elle se fait sous-jacente dans La Roche* », confie-t-il. Avec Damasio, il partage encore le même amour des mots qui « *virevoltent et percutent* ». Il a même imaginé un monde et des langues qui lui sont propres, un peu à la Tolkien. « *Cette passion de la langue française, au-delà de la littérature, vient, je pense, de mon éducation* », explique-t-il. Un père professeur de mathématiques, une mère avocate. Quand il ne fait pas de régie pour le cinéma, Martin travaille pour *Le guide du Routard*. Logique pour ce voyageur au long cours. D'abord accompagnant, il termine la rédaction de son premier voyage en Irlande. Si les missions de régisseur et de rédacteur sont pour lui alimentaires, l'écriture reste le dénominateur commun de ses emplois. Pas facile toutefois de trouver un équilibre entre ces missions – il faut bien gagner sa vie – et sa passion. « *Je ne peux pas me permettre d'être salarié. J'ai besoin de temps pour écrire. Cinq heures quotidiennes en moyenne.* » Après la remise de sa copie au *Routard*, Martin Lichtenberg compte bien se plonger dans l'écriture de son deuxième roman, pour lequel il est déjà à l'œuvre : « *Il se passe dans un monde qui se rapproche du nôtre, dans une société qui a légalisé l'euthanasie, avec des entreprises privées qui rendent la chose plus glamour.* » Suspens... ■

Bio express :

2024 : publication de *La Roche* aux éditions Héloïse d'Ormesson
 2018 : voyage de sept mois en Asie
 2017 : obtention d'une licence en cinéma et première expérience sur le tournage du film *Tout le monde debout* de Franck Dubosc
 2009 : première nouvelle *Le nain de jardin*
 21 juin 1996 : naissance à Paris



CLIMATISATION POMPE À CHALEUR
CHAUFFAGE

4,8 ★★★★★ 40 avis



**VOTRE EXPERT
CLIMATISATION ET POMPE
À CHALEUR POUR
PARTICULIERS ET
PROFESSIONNELS
À CACHAN ET EN ÎLE-DE-FRANCE**

Bureaux et Showroom
175 avenue Aristide Briand 94230 Cachan
Téléphone : 0146643285 / 0614972447
Site web : www.etge-climatisation.fr



**ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT - VOIRIE**

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs •
- de raccordement à l'égout • création de bateau d'accès • de terrassement

contactez :

248, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN
Tél. : 01 49 86 08 27
Fax : 01 49 86 08 31 - E-mail : compta@atv-tp.fr

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN
Tél. 01 46 65 09 50
Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi
mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



**Isolation
Ravalement
Fenêtres
Combles & VMC**



01 41 87 08 25

Agence de Châtenay Malabry

fca-renovation.com

Votre agence
POMPES FUNÈBRES DE FRANCE de Cachan
déménage au
19 avenue Carnot
pendant toute la durée des travaux.



01 41 24 01 23

HAB: 15-94-243 | N° ORIAS: 18005162

**POMPES FUNÈBRES
DE FRANCE**

www.pompesfunebresdefrance.com

OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

GROUPES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Groupe Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoé
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Groupe Europe Écologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimotée

● Groupe Debout et Unis

- Fatoumata Bakily (présidente)
- Mohammadou Galoko
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Groupe Génération-s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

Si vous souhaitez rencontrer vos élus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



N'abandonnons pas la RD 920 !

Le Département des Hauts-de-Seine a annoncé au début de l'été l'abandon de la requalification tant promise de l'avenue Aristide-Briand (RD 920) dont il a la responsabilité sur notre commune. Depuis plus de 10 ans, les municipalités se sont battues pour la mise en œuvre de cet aménagement. Elles ont défendu, depuis l'origine, un projet d'envergure qui concerne plusieurs communes avec l'objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants et des usagers sur cet axe interdépartemental.

Une longue concertation s'était ouverte avec les habitant-e-s sur ce projet en 2018. Des échanges fructueux ont permis d'améliorer le projet sur les aménagements cyclables et la place des piétons. La municipalité et particulièrement la maire de Cachan ont toujours exprimé un avis favorable à la réhabilitation tout en rappelant un certain nombre d'exigences afin d'améliorer sa réalisation : sécurisation de la circulation piétonne et des pistes cyclables, place des bus, préservation du maximum d'arbres existants.

Cependant, à notre grand regret, le président du département du Val-de-Marne a décidé d'ajourner le projet en novembre 2023 en ne soumettant pas à la commission chargée de l'approuver la déclaration de projet issue de l'enquête publique qui fut retirée brutalement de l'ordre du jour, et donc du vote. Puis, il s'est abstenu de la soumettre à nouveau dans les délais nécessaires à son approbation définitive. On pouvait déjà craindre un aménagement au rabais avec la diminution drastique du budget du projet (moins 20 %) qui était passé de 63 à 53 millions d'euros l'an dernier. On peut redouter aujourd'hui que la conduite des deux départements s'apparente maintenant à un abandon du projet au détriment des Cachanais-e-s, ce qui semble malheureusement arranger le département du Val-de-Marne pour de basses raisons financières.

Les élu-es socialistes et apparenté-es

Groupe communiste et apparentés



Retraites : entre 35 et 65 ans, les ouvriers ont deux fois plus de risque de mourir que les cadres, rappelle l'Insee

Les écarts d'espérance de vie entre ouvriers et cadres s'élèvent à 5,3 ans chez les hommes et à 3,4 ans chez les femmes, selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Une preuve de l'injustice de la réforme des retraites qui repousse l'âge de départ à 64 ans. « Dans les conditions de mortalité de 2020-2022, les hommes cadres de 35 ans vivent en moyenne 5,3 ans de plus que les ouvriers », soit respectivement jusqu'à 83,9 et 78,6 ans.

Chez les femmes, l'écart d'espérance de vie selon la classe sociale est moins important où la différence est de 3,4 ans. Si « quelle que soit leur catégorie sociale, les femmes vivent plus longtemps que les hommes », les inégalités se creusent, « depuis les années 1990, l'écart d'espérance de vie entre les cadres et les ouvriers a diminué pour les hommes (-1,7 an), alors qu'il a augmenté modérément pour les femmes (+ 0,8 an). » En France, l'espérance de vie en bonne santé diminue selon une nouvelle étude. Ces inégalités se retrouvent également en fonction du diplôme. Entre les diplômés du supérieur et les non-diplômés, l'écart d'espérance de vie à 35 ans est de 8 ans pour les hommes et de 5,4 ans pour les femmes. Quant aux autres catégories professionnelles, les hommes des professions intermédiaires peuvent vivre 47,4 ans supplémentaires au-delà de 35 ans (contre 48,9 ans pour les cadres), les agriculteurs 47,2 ans, les artisans et commerçants 46,4 et les employés 45,1 ans.

Enfin, les inactifs vivent en moyenne seulement 34 ans supplémentaires (soit jusqu'à 69 ans). Chez les femmes de 35 ans, les espérances de vie sont proches dans la plupart des catégories sociales : entre 50 et 53 ans supplémentaires, sauf pour les ouvrières (49,6) et inactives (45,8).

Groupe communiste et apparentés

Groupe Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Et maintenant ?

Les élections européennes ont été marquées par la forte poussée du vote RN : le parti le plus anti-européen aura ainsi la plus forte délégation française au parlement de Strasbourg. La sidérante dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République a ensuite ouvert la perspective d'une prise du pouvoir par l'extrême droite à l'Assemblée nationale et d'une cohabitation avec Bardella. Même si à Cachan les forces de gauche sont majoritaires et l'extrême droite reléguée sous les 15 %, l'angoisse saisit tout le pays !

Les élections législatives ont été marquées par une mobilisation exceptionnelle. Les partis politiques ont su réactiver le front républicain oublié, en premier lieu le Nouveau Front Populaire (NFP) qui, par son désistement, a permis à nombre de candidats de l'ex-majorité présidentielle ou de droite d'être élus. L'arrivée au pouvoir du RN a heureusement été évitée. Même si à Cachan Sophie Taillé-Polian a été largement élue députée dès le premier tour, le RN progresse et dispose de fait d'une minorité de blocage de l'Assemblée nationale.

La constitution du NFP a permis d'incarner une alternative sociale et écologique quand macronistes, Républicains et même RN proposent une offre résolument libérale. Le NFP a fait naître l'espoir d'un monde plus juste, ses membres doivent réussir à traduire cette aspiration par des mesures sociales qui seules feront reculer le populisme et la haine. À Cachan, la gauche unie et responsable sait agir, avec les mouvements citoyens, dans l'intérêt des habitants. Notre exemple n'est ni unique ni parfait, mais un objectif similaire de servir l'intérêt général au-delà des intérêts politiques est impératif pour la France !

Les élu.e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Génération-s

GÉNÉRATIONS

Le 21 juin dernier, nous avons battu un triste record : ce fut la journée la plus chaude jamais enregistrée sur Terre. Plus alarmant encore : ce record sera sans doute bien éphémère ! De juin 2023 et juin 2024, 13 records mensuels de température ont été battus les uns après les autres.

Si l'été français a été moins aride que les années passées, nous avons connu des inondations et des orages désastreux, autant de phénomènes météo extrêmes dont la probabilité augmente à chaque dixième de degré supplémentaire. Ailleurs en Europe, les 40°C ont été dépassés en Grèce, dans les Balkans, ou encore à Kiev. Les incendies estivaux ont atteint un pic. Bref, le changement climatique se poursuit, dopé par les émissions de gaz à effet de serre du capitalisme industriel. Malheureusement lors des dernières élections, les questions écologiques sont passées au deuxième plan. Comme si nous pouvions faire l'autruche. Nos vies quotidiennes vont devoir s'adapter face à la chaleur et aux conséquences extrêmes qui toucheront d'abord les plus fragiles. Nos villes doivent se transformer rapidement. Verdir Cachan, protéger nos services publics, développer les réseaux de transport, réduire la place de la voiture et du bitume : tout cela nécessite des investissements d'ampleur et donc des moyens !

Au moment où nous écrivons ces lignes, le Nouveau Front Populaire est arrivé en tête des élections législatives. Nous espérons de tout cœur qu'il gouverne demain, car seule la gauche propose un programme sérieux pour répondre à la crise écologique, qui est avant tout une question de justice.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée, une année de joie et d'engagement !

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



La droite départementale c'est ça !

À celles et ceux qui pensent qu'un changement de majorité n'a pas de conséquence sur le quotidien, voici des exemples concrets de décisions prises par la majorité de droite qui affectent la jeunesse et les femmes.

Plus de 50 000 jeunes du département du Val-de-Marne ne pourront plus bénéficier du remboursement partiel de leur carte Imagine R suite à une décision du Conseil départemental. Les élu.e.s de gauche et écologistes contestent fermement cette décision qui revient à pénaliser les lycéen.ne.s et étudiant.e.s pour protéger les plus riches ! La carte Imagine R est l'équivalent du pass Navigo pour les jeunes. Elle leur permet d'être mobiles et d'accéder à leurs lieux d'études. Comment peut-on en arriver à prendre une telle décision ?

Ce n'est pas le seul désengagement du département : la santé des femmes est elle aussi concernée par les coupes budgétaires... Le pôle Solidarités du département, qui mérite de moins en moins son intitulé, a adressé un courrier à tous les centres municipaux de santé financés pour leurs activités gynécologiques afin de mettre fin à la convention de financement. En d'autres termes, ces centres de santé pourront poursuivre leur activité gynécologique et les IVG mais ne seront plus soutenus pour le faire ! C'est une atteinte grave aux droits des femmes. Sans parler des baisses de subventions dans le domaine de l'action sociale en général et de la réussite éducative en particulier...

C'est dans l'exercice du pouvoir et des décisions prises que l'on constate la vraie pensée politique de cette droite antisociale et inégalitaire.

Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



Face aux menaces que représentent l'extrême droite, la droite et la macronie, en accord avec la rupture proposée par le Nouveau Front Populaire, nous avons appelé à voter pour cette nouvelle alliance de la gauche.

Les attentes et l'espoir de changement sont forts pour la population. Etranglée par les politiques ultralibérales et antisociales des gouvernements d'Emmanuel Macron et menacée par les dangers que représente le Rassemblement National, il est urgent que les élus du Nouveau Front Populaire prennent leurs responsabilités et se mettent au travail pour réaliser le programme pour lequel ils ont été élus. Mais ne nous y trompons pas, la menace de l'extrême droite n'a pas été écartée suite aux dernières élections. Elle pèse toujours plus chaque jour et il est du devoir des élus du Nouveau Front Populaire de ne pas l'oublier. Ceux-ci doivent se rendre compte que les dangers de l'extrême droite et de la macronie ne se limitent pas aux idées, mais qu'ils ont un impact réel dans la vie de nombreuses personnes, en particulier les minorités et les marginalisés.

L'extrême droite ne se combat pas uniquement dans les urnes. C'est un combat du quotidien que nous sommes déterminés à poursuivre à travers nos actions et les politiques publiques que nous portons localement.

Il est nécessaire que toutes celles et ceux qui portent une volonté de justice sociale investissent les lieux de pouvoir locaux pour faire vivre la démocratie directe et imposer un modèle de société plus juste.

Les élu.e-s du groupe Debout et Unis

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital
- Marc Savariau

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

● Conseiller municipal sans groupe

- Sébastien Trouillas

Tribune non parvenue dans les délais

Groupe Mieux Vivre en Synergie

Mieux Vivre en Synergie... d'attaque pour la rentrée

Après un printemps et un début d'été agités par diverses magouilles politiques qui ont suivi la dissolution de l'Assemblée nationale, nous voici quasiment revenus à la case départ. Tout ça pour ça ! Le quoi qu'il en coûte va-t-il donc continuer à enfoncer la France dans une dette abyssale sachant qu'une menace de mise sous tutelle et surveillance par le FMI plane... En effet, celui-ci reconnaît la France comme cancre de l'Union européenne, au moins jusqu'en 2027, du fait du manque de crédibilité des mesures mises en place.

Même si certains risques sont pour l'instant équilibrés, les perspectives de croissance restent soumises à des incertitudes du fait des tensions géopolitiques ou d'un potentiel ralentissement mondial soudain. Le salut du pays se trouvera en partie dans une augmentation de la consommation qui soutiendra l'investissement des entreprises notamment dans les domaines de la transition numérique et verte ainsi que dans la performance des exportations, le soutien à l'emploi et à la productivité. Un seul maître mot domine : réduire la dette même si, les prévisions actuelles laissent penser que la conjoncture devrait creuser le déficit du fait, notamment, de la hausse des taux d'intérêt des obligations d'État.

Pour la rentrée, la France devrait se préparer à une période d'austérité avant que notre souveraineté soit mise à mal. Si le fonds monétaire international (FMI), la Banque centrale et la Commission européenne s'en mêlent, gare à nos économies !

Michèle Eskinazi et José Caraméz
Tél. : 06 14 80 69 13



Nous vous accueillons
du lundi au samedi
de 9h00 à 20h00
et le dimanche
de 9h00 à 13h00

33, rue Cousté
94230 Cachan

Tél. : 01 46 65 12 74

Vous trouverez chez nous tous vos produits bio du quotidien




Biomonde

BioCachan

AB
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

Bio monde GROUPEMENT
COOPÉRATIF DE
MAGASINS BIO
INDÉPENDANTS




Tél. 06.50.97.24.14
contact@ld-couvreur.fr

SIREN 795.354.943 - Merci de respecter STOP PUB - IMP. 06.15.95.25.19

11-13, avenue de la Division-Leclerc
94230 CACHAN

Déplacement et Devis gratuits

COUVERTURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

Entretien - Rénovation - Recherche de fuites

- Tuiles - Ardoises - Zinc
- Gouttières Zinc et PVC
- Traitement de charpente
- Démoussage
- Traitement hydrofuge de tuiles
- Isolation
- Pose de Vélux
- RAVALEMENT peinture
- MAÇONNERIE • RAMONAGE





C DU PROPRE 94

La propreté au quotidien

*Entreprise de nettoyage et
d'entretien Industriel et Particulier*

Traitement des nuisibles



**SECTEUR D'INTERVENTIONS
DANS TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE**

Contactez-nous : 06.99.19.31.40
cdupropri94@orange.fr
www.cdupropri94.fr

S.A.R.L. CDUPROPRI94
125 avenue Henri Barbusse • 94240 L'Hay-les-Roses
Tél Bureau : 01.46.65.56.20
Port 1: 06.99.19.31.40 Port 2: 07.81.99.62.94 Astreinte: 24/24 7/7
Mail: cdupropri94@orange.fr • Site: www.cdupropri94.fr
S.A.R.L. : au capital de 20.000€ • SIRET 799 841 234 00039
CODAPE 8121Z • RCS Créteil B 799 841 234 -
N°TVA FR8579984

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, LOUER,
ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Contactez votre conseillère indépendante
près de chez vous

"Une conseillère immo... pas comme les autres"

"Disponibilité sans faille" "Grande efficacité"



Laure AGABABIAN EI
Spécialiste sur le secteur
de Cachan et alentours

07 49 03 34 40
laure.agababian@safti.fr



 [saftilaure](#)  [LaureAgababianSafti](#)

"Grande réactivité"

"Un grand merci" "Indispensable"

"Un accompagnement précis et efficace"



Avec , bénéficiez d'une solution
clé en main pour votre projet immobilier !

Agent commercial immatriculé sous le n° 884 093 816 - RSAC de Créteil, agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n°CPI 3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.

COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE

33

Vie pratique

 ORDURES MÉNAGÈRES Déchets non valorisables Lundi, mercredi et vendredi	 EMBALLAGES ET PAPIERS En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu Mardi et jeudi + Plus d'infos : citeo.com	 ENCOMBRANTS Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir Jeudi Pas de collecte d'encombrants en août	 DÉCHETS VÉGÉTAUX Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots Mardi secteur Ouest Mercredi secteur Est  Pour connaître votre secteur, flashez le QR code
---	---	--	--

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Rentrer les bacs après la collecte
Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebievre.fr





POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

 VERRE Bouteilles, bocaux, pots... En apport volontaire	 DÉCHETS COMPOSTABLES Accès aux composteurs de quartier : composterrefililo.org	 DÉCHETS TOXIQUES 3 ^e samedi du mois Camion Onyx 9h30 à 12h30 : marché Carnot 13h30 à 14h45 : parking Belgrand 15h à 16h30 : parking Eustache-Deschamps	 DÉCHETTERIE DE PROXIMITÉ 2 ^e et 4 ^e samedis de chaque mois 9 h à 13 h au 104 avenue Gabriel-Péri à L'Haj-les-Roses (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois)
---	--	--	---

DON ET RECYCLAGE

RESSOURCERIES La Mine Cachan La Porterie, 61 avenue du président Wilson La Mine Arcueil 74 avenue de la Convention https://ressourcerie-la-mine.com/la-collecte/	ASSOCIATIONS La pièce solidaire (textile et vêtements) lapiecesolidaire.fr La friperie solidaire (Emmaüs) 14 avenue Louis-Georgon Tél. : 01 43 53 92 71	BORNES Bornes textiles Cinq dans Cachan Boîtes à lire Dans chaque quartier
--	--	---

Contacts utiles

 Collecte des déchets Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 Remplacement ou demande de bac Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 Prêt de broyeur Grand-Orly Seine Bièvre Tél. : 01 78 18 22 23	 Demande de composteur Maison de l'environnement (Grand-Orly Seine Bièvre) Tél. : 01 41 24 32 17
--	--	---	---

Consultez ville-cachan.fr > rubrique cachan pratique > proprete-environnement

MENU PRÉVISIONNEL DU MOIS DE SEPTEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 2 au 6 sept.	Cœur de palmier Steak haché sauce tomate Coquillettes Comté Prunes	MENU VÉGÉTARIEN Chou blanc aux raisins Chili sans viande Samos Compote de pomme et fraise	Poireaux sauce ravigote Filet de saumon à l'huile d'olive Fenouil braisé Yaourt aromatisé Pomme	Melon Sauté de dinde sauce basquaise Haricots beurre Emmental Riz au lait	MENU VÉGÉTARIEN Salade de lentilles à la vinaigrette Omelette Purée de pommes de terre Faisselle Fruit
Du 9 au 13 sept.	Salade de tomates au pesto Couscous boulettes de bœuf et merguez avec légumes Semoule Rouy Compote de poire	Salade de maïs à la mayonnaise Emincé de bœuf à la tomate Petits pois Petit-suisse aux fruits Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Avocat vinaigrette Lasagnes épinards et ricotta Camembert Liégeois chocolat	Fleurilles de chou-fleur vinaigrette Poulet rôti Frites Yaourt nature Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Salade verte Paëlla végétarienne Babybel Pêches au sirop
Du 16 au 20 sept.	Feuilleté au fromage Escalope de dinde à la citronnelle Brocolis Yaourt aux fruits mixés Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Salade d'endives aux noix Gnocchis à la napolitaine Tartare ail et fines herbes Ananas au sirop	Betteraves cuites à la ciboulette Sauté d'agneau au basilic Pommes de terre vapeur au beurre Mimolette Fruit	Carottes râpées au citron Roussette à la crème d'ail Épinards à l'égyptienne Tomme noire Semoule au lait	MENU VÉGÉTARIEN Salade de pépinettes Flan de légumes Petit-suisse nature Fruit
Du 23 au 27 sept.	Salade de haricots verts Blanquette de veau Riz Yaourt à la vanille Fruit	Terrine de légumes sauce cocktail Filet de hoki sauce curry Courgettes sautées Fromage blanc Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Céleri vinaigrette Tajine de légumes aux fruits secs Semoule Saint-Nectaire Fruit	Salade de tomates et maïs Rôti de porc ou de dinde aux quatre épices Jardinière de légumes Gouda Mousse au chocolat	MENU VÉGÉTARIEN Melon Pad thaï Philadelphia Compote de pomme

: Produit issu de l'agriculture biologique • : Produit issu d'une exploitation haute qualité environnementale • : Produit Label rouge • : Produit issu de la pêche durable • : Produit d'appellation d'origine protégée • : Produit d'appellation d'origine contrôlée.

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En fonction d'éventuelles difficultés d'approvisionnement, les menus peuvent être modifiés dans leur composition et dans leur forme. Merci de votre compréhension.

CONSEILS DE QUARTIER

Retrouvez toutes les informations sur votre conseil de quartier ainsi que les comptes rendus de réunion sur le site : ville-cachan.fr > Cachan citoyenne > Conseil de quartier



LES CARNETS DU MOIS DE JUIN 2024*

Naissances

• Oscar Briatte • Lynn CHIADMI • Grégoire DELOURME • Mladen DZINGALASEVIC • Charlemagne EUSTACHE-ROOLS • Hauméa GAWRON • Jeanne LAUGIER • Léonore NICOLLIN • Jeanne PITANCE • Abiba SANOGO • Lucas SEYER

Mariages

• Camelia Ahlem ABID et Mohand NAAR • Geoffrey ADAMI et Jue XIAO • Maria INFANTINO et Filippo GATTI

Décès

• Auguste SITBON

* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen : 01 49 69 69 69



PRENDEZ VOTRE POIGNON.
DONNEZ VOTRE SANG!



Don du sang

De préférence sur rendez-vous :
dondesang.efs.sante.fr
Mardi 1^{er} octobre de 14h30 à 19h
Salle de la grange Joséphine Loupy
2 rue Gallieni

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15; jeudi de 13h30 à 19h; samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h.

Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 12h30.

● Théâtre Jacques Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt
Horaires et tarifs : www.cinema-laplejade.fr
Tél. : 01 46 65 13 58

● Conservatoire à rayonnement départemental de Cachan

19 avenue Cousin-de-Méricourt
Tél. : 01 46 63 80 33
conservatoire.cachan@grandorlyseinebievre.fr

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins
Mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil.
Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h.
Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h.
Tél. : 01 49 69 61 81

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• Au CCAS : mardi et mercredi de 8h30 à 11h30; samedi de 9h à 12h. Sur rendez-vous.

• À la bibliothèque centrale : mardi de 14h30 à 17h30. Un vendredi sur deux (semaine paire) de 14h30 à 17h30. Sur rendez-vous.

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12 h et de 14h à 22h. Mardi de 14h à 22h. Samedi de 9h à 17h.
Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30.
Tél. : 01 45 46 67 15

● Mission locale Innovam

Information et orientation des jeunes (vie sociale et professionnelle). Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare.
Tél. : 01 41 98 65 00

● Relais petite enfance

20 place Eustache-Deschamps
Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30
Tél. : 01 47 40 87 38

● Service de soins infirmiers à domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmiers et soignants pour les Cachanais de plus de 60 ans, handicapés et patients Alzheimer.
Tél. : 01 45 47 06 35

● Espoir

Soutien psychologique pour les ados et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 19h et jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39.

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. Sur rendez-vous à la Direction du développement social les 2^e et 4^e de chaque mois, de 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 77

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison de la prévention et de la médiation. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la Direction prévention, médiation, sécurité.
Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• **Pharmacie de la Grange Ory**
11 avenue Aristide-Briand
Tél. : 09 67 38 10 52

• **Pharmacie Delpech**
40 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

• **Pharmacie des Arcades**
10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• **Pharmacie des Lumières**
91 avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 46 65 54 62

• **Pharmacie du marché**
30 avenue Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• **Pharmacie du Parc**
13 avenue de la Division-Leclerc
Tél. : 01 46 64 05 46

• **Pharmacie Talbot**
4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• **Pharmacien Tchapanian**
171 avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 47 40 88 41

LES MARCHÉS

Marché traditionnel

37 commerçants vous attendent chaque mercredi et samedi de 8h à 13h, au marché couvert situé avenue Léon-Eyrolles.

Marché artisanal

Rendez-vous rue Guichard le samedi 14 septembre de 10h à 19h pour découvrir des créations uniques. Des produits frais, des artisans talentueux et une ambiance conviviale, les marchés de Cachan ont tout pour plaire !

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges Grün propose une offre de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Il assure gratuitement les 11 vaccinations obligatoires. Prochaines dates : jeudis 5 septembre et 3 octobre de 16h30 à 18h. Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr

+ Plus d'infos

Centre municipal de santé Georges Grün,
7 avenue Cousin-de-Méricourt.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.
Tél. : 01 49 69 61 40

LA VILLE RECRUTE

Détail des postes sur ville-cachan.fr > La Ville recrute. CV et LM à transmettre à la direction des ressources humaines : drh-recrutement@ville-cachan.fr ou par courrier : Hôtel de ville, square de la Libération, 94230 Cachan. Tél. : 01 49 69 69 32 ou 01 49 69 69 38.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

FÊTE DES VENDANGES

Samedi 7 septembre
dès 9h30

Des vignes du Coteau jusqu'au parc Raspail

EXPOSITION CÉCILE HERTZ-EYROLLES, UNE VIE D'ARTISTE CACHANAISE

[JOURNÉES DU MATRIMOINE
ET DU PATRIMOINE]

Du lundi 9 au samedi
28 septembre

Vernissage jeudi 19 septembre à 19h
L'Orangerie

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 14 septembre
de 10h à 17h

Parc Raspail

TROC SPORT ET LOISIRS

Samedi 14 septembre
de 10h à 17h

Grange Joséphine Loupy

MARCHÉ ARTISANAL

Samedi 14 septembre
de 10h à 19h

Rue Guichard

CARAVANE TOUS AIDANTS [POINT D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION]

Judi 19 et vendredi 20
septembre de 9h30 à 18h30

La Plaine

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE DU THÉÂTRE JACQUES CARAT

Vendredi 20 septembre à 19h

Théâtre Jacques Carat

EXPOSITION RASPAIL ET POULAILLE, LES VOIES DE L'ENGAGEMENT POPULAIRE

[JOURNÉES DU MATRIMOINE
ET DU PATRIMOINE]

Du samedi 21 septembre
au dimanche 20 octobre

Vernissage samedi 21 septembre à 18h30
Maison Raspail

VISITE GUIDÉE DU CIMETIÈRE DE CACHAN [JOURNÉES DU MATRIMOINE ET DU PATRIMOINE]

Dimanche 22 septembre
à 14h30

Rendez-vous devant l'entrée principale

CONFÉRENCE "LA RÉVOLUTION DE 1848 ET LA CANDIDATURE RASPAIL À LA PREMIÈRE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE"

Dimanche 29 septembre
à 11h

Maison Raspail

CONFÉRENCE "ÊTRE AIDANT, ÇA S'APPREND"

Lundi 7 octobre à 14h

Hôtel de ville



Tous les événements sur ville-cachan.fr > Sortir à Cachan